

Page : 1 / 9

Révision nr : 8

Date : 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : Liquide de Bouin aqueux

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Produit chimique de laboratoire.

Réservé à un usage professionnel.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : RAL DIAGNOSTICS Site Montesquieu

33650 MARTILLAC FRANCE

Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) Nº 1272/2008 (CLP)

• Dangers pour la santé : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H302 Toxicité aiguë, par inhalation - Catégorie 4 - Attention - (CLP : Acute Tox. 4) - H332

Irritation cutanée - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Skin Irrit. 2) - H315 Irritation oculaire - Catégorie 2A - Attention - (CLP : Eye Irrit. 2) - H319 Sensibilisation cutanée - Catégorie 1 - Attention - (CLP : Skin Sens. 1) - H317

Mutagénicité sur les cellules germinales - Catégorie 2 - Attention - (CLP : Muta. 2) - H341

Cancérogénicité - Catégorie 1B - Danger - (CLP : Carc. 1B) - H350

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique - Irritation des voies

respiratoires - Catégorie 3 - Attention (CLP: STOT SE 3)

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Pictogramme(s) de danger





• Pictogramme(s) de danger : GHS08 - GHS07

• Mention d'avertissement : Danger

• Mention de danger : H350 - Peut provoquer le cancer.

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H302 - Nocif en cas d'ingestion.

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 - Nocif par inhalation.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

• Conseils de prudence

• **Prévention** : P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P261 - Eviter de respirer les vapeurs.

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/un équipement de protection du visage.

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page: 2/9

Révision nr:8 Date: 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche: 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 2 Identification des dangers (suite)

: P302+352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au - Intervention

savon.

P308+313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

: P403+233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière - Stockage

2.3. Autres dangers

: Aucun dans des conditions normales. **Autres dangers**

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Substance / Préparation : Préparation.

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Nom de la substance		Valeur(s)	n° CAS	n° EINECS	Index CE	REACH	Classification
2,4,6-trinitrophénol	:	env. 2 %	88-89-1	201-865-9	609-009-00-X		Expl. 1.1;H201 Acute Tox. 3 (Dermal);H311 Acute Tox. 3 (Inhalation);H331 Acute Tox. 3 (Oral);H301
Formaldéhyde 30-40%	:	env. 10 %	50-00-0	200-001-8	605-001-00-5	01-2119488953-20-XXXXX	Acute Tox. 3 (Dermal);H311 Acute Tox. 3 (Inhalation);H331 Acute Tox. 3 (Dral);H301 Skin Corr. 18;H314 Muta. 2;H341 Carc. 18;H350 STOT SE3;H335 Skin Sens. 1;H317
Acide acétique 90%	:	< 5 %	64-19-7	200-580-7	607-002-00-6	01-2119475328-30-XXXX	Not CLP Flam. Liq. 3;H226
Méthanol	:	> 1 < 2.5 %	67-56-1	200-659-6	603-001-00-X	01-2119433307-44-XXXX	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 3 (Dermal);H311 Acute Tox. 3 (Inhalation);H331 Acute Tox. 3 (Oral);H301

STOT SE 1:H370

SECTION 4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins

 Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin si les difficultés respiratoires persistent.

: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si l'indisposition ou · Contact avec la peau

l'irritation se développe.

· Contact avec les yeux : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et

consulter un spécialiste.

 Ingestion : Rincer la bouche. Consulter un médecin si des indispositions se développent.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

 Inhalation : Nocif par inhalation. Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par

inhalation. Peut irriter les voies respiratoires.

· Contact avec la peau : L'exposition au produit peut provoquer son absorption par la peau et de ce fait causer un

danger sérieux pour la santé.

Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

: Provoque une sévère irritation des yeux. Rougeurs, douleur. Vision brouillée. Larmes. Contact avec les yeux : Nocif en cas d'ingestion. Ne doit pas entrer en contact avec les aliments ni être ingéré. Ingestion

L'ingestion d'une petite quantité de ce produit peut présenter un danger pour la santé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 3 / 9

Révision nr : 8

Date : 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction : Poudre. Dioxyde de carbone. Utiliser les moyens adéquats pour combattre les incendies

avoisinants.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucun danger significatif.

5.3. Conseils aux pompiers

Classe d'inflammabilité : Ininflammable.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection

respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions pour les personnes : Porter un appareil respiratoire approprié. Fournir une protection adéquate aux équipes de

nettoyage.

6.2. Précautions pour l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.

Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir Rubrique 8.

SECTION 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation: Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de

fumer, et avant de quitter le travail.

Mesures techniques de protection : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Garder les flacons fermés hors de leur utilisation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Non applicable.

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE
Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 4 / 9

Révision nr : 8

Date : 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Sur les ingrédients

Formaldéhyde 30-40% : VLE - France [ppm] : 1

VLE - France [mg/m³] : 1.23
 VME - France [ppm] : 0.5
 VME - France [mg/m³] : 0.61
 VLE - Etats-Unis [ppm] : 0.3
 VLE - Etats-Unis [mg/m³] : 0.37
 VME - Allemagne [ppm] : 0.3
 VME - Allemagne [mg/m³] : 0.37

Acide acétique 90% : VLE - France [ppm] : indicative 10

VLE - France [ppm] : Indicative 10
VLE - France [mg/m³] : indicative 25
VLE - Etats-Unis [ppm] : indicative 15
VLE - Etats-Unis [mg/m³] : indicative 37
VME - Etats-Unis [ppm] : indicative 10
VME - Etats-Unis [mg/m³] : indicative 25
VME - Allemagne [ppm] : indicative 10
VME - Allemagne [mg/m³] : indicative 25
VLE - France [ppm] : indicative 328

: VLE - France [ppm] : indicative 250

: VME - France [ppm] : 200
: VME - France [mg/m³] : 260
: VME - CEE [ppm] : 200
: VME - CEE [mg/m³] : 260
: VLE - Etats-Unis [ppm] : 250
: VME - Etats-Unis [ppm] : 200
: VME - Allemagne [ppm] : 200
: VME - Allemagne [mg/m³] : 270

8.2. Contrôle de l'exposition

Méthanol

Protection individuelle









• Protection respiratoire

: Quand l'évaluation des risques montre que le port d'appareils respiratoires est approprié, Utiliser un masque facial total avec cartouche polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387). Si le masque est le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire autonome à écran facial total. Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

Protection des mains

: Gants. Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

En cas d'immersion: Matière : caoutchouc nitrile.

Epaisseur minimum: 0.56 mm. Temps de pénétration: Non testé.

Matériel proposé : SOL-VEX® (Ansell 37-185).

En cas d'éclaboussures: Matière : caoutchouc nitrile.

Epaisseur minimum: 0.10 mm. Temps de pénétration: Non testé. Matériel proposé : Touch N Tuff® (Ansell 92-500 ou 92-670).

Source des données: Ansell Healthcare Europe N.V., Riverside Business Park, Block J, Boulevard International 55, B-1070 Brussels, Belgium, Tel. +32 (0)2 528 74 00, e-mail :

info@ansell.eu.

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 5 / 9

Révision nr : 8

Date : 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

• Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié. Choisir une protection corporelle en relation avec

la dangerosité du produit, de sa concentration et des quantités utilisées en fonction du poste

de travail.

• Protection des yeux : Lunettes de sécurité. Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon

normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166(EU).

• Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Assurer une bonne ventilation de la zone de travail afin d'éviter la formation de vapeurs. Des

rince-oeil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout

endroit où il y a risque d'exposition.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique : Liquide. **Couleur** : Jaune.

9.1.b. Odeur

Odeur : Formol.

9.1.c. Seuil olfactif

Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

Aucune donnée disponible.

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Aucune donnée disponible.

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Aucune donnée disponible.

9.1.g. Point d'éclair

Aucune donnée disponible.

9.1.h. Taux d'évaporation

Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Aucune donnée disponible.

9.1.k. Pression de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.I. Densité de vapeur

Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative

Densité : 1.03-1.04

9.1.n. Solubilité

Aucune donnée disponible.

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE
Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 6 / 9

Révision nr : 8

Date : 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Aucune donnée disponible.

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité

Aucune donnée disponible.

9.1.q. Température de décomposition

Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Aucune donnée disponible.

9.1.s. Propriétés explosives

Aucune donnée disponible.

9.1.t. Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

SECTION 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité physico-chimique : Stable dans les conditions normales de température et de pression.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Peut libérer des gaz inflammables.

Propriétés dangereuses : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Flamme nue. Etincelles. Surchauffe

10.5. Matières à éviter

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

SECTION 11. Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë
 Sur les ingrédients

Formaldéhyde 30-40% : Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : 270

: Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]: 800 : Inhalation (rat) CL50 [ppm/4h]: 480

Acide acétique 90% : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 3310 - 3530

: Admin. orale (souris) DL50 [mg/kg]: 4960

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page: 7/9

Révision nr:8 Date: 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche: 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 11. Informations toxicologiques (suite)

: Administ.orale(lapin) DL50 [mg/kg]: 1200 : Inhalation (rat) CL50 [ppm/4h]: 4400

: Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]: 11.4

Méthanol : Admin. cutanée (souris) DL50 [mg/kg]: > 45000

> : Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]: 15800 : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 5628 : Admin. orale (souris) DL50 [mg/kg]: 7300 : Inhalation (rat) CL50 [ppm/4h]: 64000 : Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]: 85

Sources des données utilisées : INRS et ESIS

• Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

 Lésions oculaires graves/irritation : Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels une irritation oculaire qui est totalement réversible en deça d'une période d'observation de 21 jours.

oculaire

• Sensibilisation respiratoire ou : Peut provoquer une allergie cutanée. cutanée Peut irriter les voies respiratoires.

· Mutagénicité sur les cellules

germinales

: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

 Cancérogénicité • Toxicité pour la reproduction

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles -exposition unique

 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Danger par aspiration

· Effets potentiels sur la santé · Signes et symptomes d'une

exposition

: Aucune donnée disponible.

: Aucune donnée disponible.

: Peut provoquer le cancer.

: Aucune donnée disponible.

: Aucune donnée disponible.

: Nocif par inhalation et par ingestion.

: Aucune donnée disponible.

SECTION 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité

Sur les ingrédients

Formaldéhyde 30-40% : CL50-96 Heures - poisson [mg/kg] : (Lepomis gibbosus) 40

: CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/kg] : 42

Acide acétique 90% : CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : (Pimephales promelas) 79

> : CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : 95 : CL50-96 Heures - poisson [mg/l]: 15400

Méthanol : CL50-24 Hrs - Daphnia magna [mg/l] : > 10000

: CL50-24 Hrs - Plancton [mg/l] : 12000

12.2. Persistance - dégradabilité

Sur les ingrédients

Acide acétique 90% : Biodégradation [%] : 95 (120h) : Biodégradation [%] : > 90 (24h) Méthanol

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Aucune donnée disponible. 12.4. Mobilité dans le sol

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 8 / 9

Révision nr : 8

Date : 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche : 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 12. Informations écologiques (suite)

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Ne pas rejeter dans l'environnement.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Elimination des déchets : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou

spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

SECTION 14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

• No ONU : Non réglementé.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

• Désignation officielle de transport : Non réglementé.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Etiquette(s) de danger
 Classe
 I.D. n°:
 Non réglementé.
 Non réglementé.
 Non réglementé.
 Non réglementé.
 Non réglementé.

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage ADR
 Groupe d'emballage IMO
 Non réglementé.
 Non réglementé.
 Non réglementé.

14.5. Dangers pour l'environnement

• IMDG-Pollution marine : Non réglementé.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Mesures d'urgence en cas d'accident

Code IMO-IMDG : FS : Non réglementé.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr



Page : 9 / 9

Révision nr : 8

Date : 27 / 4 / 2016

Remplace la fiche: 25 / 4 / 2016

Liquide de Bouin aqueux

320700

SECTION 15. Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

Révision

SECTION 16. Autres informations

Texte phrases H des substances : H201 - Explosif; danger d'explosion en masse.

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables. H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H301 - Toxique en cas d'ingestion. H311 - Toxique par contact cutané.

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H331 - Toxique par inhalation.

H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H341 - Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H350 - Peut provoquer le cancer.
 H370 - Risque avéré d'effets graves pour les organes.

. .

Date d'impression : 27 / 4 / 2016

Autres données : Produit destiné à un usage exclusivement professionnel.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 453/2010 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

RAL DIAGNOSTICS

Site Montesquieu 33650 MARTILLAC FRANCE Tel: +33 (0) 5 57 96 04 04 Fax: +33 (0) 5 57 96 04 05

www.ral-diagnostics.com

Email: commercial@ral-diagnostics.fr